

CONCERTATION Les citoyens ont imaginé le R

Les ateliers de concertation réunissant élus et habitants, les 2 et 3 mai dernier, ont abouti à une synthèse résumant à la fois les constatations et les propositions. Les citoyens ont abordé six thèmes : l'habitat, l'activité économique, les énergies renouvelables, l'agriculture et l'alimentation, la mobilité.

« Maintenir le marqueur fort d'un territoire rural »

VINCENT Martin
président de
la Communauté de
communes Roumois Seine

→ Avec quelle impression sortez-vous de la lecture du résultat des ateliers ?

Je fais d'abord la constatation que la concertation s'est construite avec une grande partie de la population, sur différents temps d'échanges. Via le site et les réseaux sociaux, nous avons touché 13 000 personnes. La concertation s'est faite avec des propositions qui ont pris la forme d'un consensus. Il en ressort que le PADD [projet d'aménagement et de développement durable, NDLR] souhaite maintenir le marqueur fort d'un territoire rural. On va converger sur cette approche.

→ Quels sont les points primordiaux que vous reprenez pour l'avenir de Roumois Seine ?

C'est d'abord le développement de la zone urbaine. Combien de logements pourrions-nous construire ? Comment ferons-nous pour arriver à cette offre ? Nous avons là une contradiction entre la volonté d'avoir plus de logements et, d'autre part, le souhait d'une construction plus mesurée. Quant au développement économique, nous envisageons de limiter sa part dans le foncier, soit 25 % des zones à construire.

→ Quelle sera la prochaine étape ?

Nous avons terminé la phase de diagnostic du PADD. En septembre, nous commencerons à définir le zonage, en y associant les communes. C'est la dernière étape avant le vote du PLUI [plan local d'urbanisme intercommunal, NDLR]. Notre fil rouge, c'est le ZAN : zéro

artificialisation nette. L'idée est, sur la période de 2021-2030, de consommer moins de 50 % du foncier par rapport aux dix dernières années.

→ Quand le PLUI doit-il être voté ?

Notre souhait est d'arriver à la fin de l'étape d'élaboration en septembre 2024 pour ensuite proposer le texte aux services de l'État à l'automne 2024. L'approbation devrait ainsi être programmée début 2025.

“ Les élus travaillent sur la valorisation de la biomasse, tout comme la méthanisation d'ailleurs. Il existe différents concepts plus ou moins agricoles ou industriels. L'objet du débat était de proposer les meilleures alternatives.”

VINCENT MARTIN

→ Entre-temps, d'autres concertations sont-elles prévues ?

D'autres concertations sont programmées. Nous avons besoin d'en rendre compte et de maintenir la communication avec les habitants, d'avoir des temps d'échanges à chaque étape. L'enjeu est de continuer dans cette démarche.

→ En matière de transition énergétique, vers quelle voie se dirige Roumois Seine ?

Aucune porte n'est fermée. Mais clairement, l'éolien n'est pas l'option que nous avons retenue. Les élus travaillent sur la valorisation de la biomasse, tout comme la méthanisation d'ailleurs. Il existe différents concepts plus ou moins agricoles ou industriels. L'objet du débat était de proposer les meilleures alternatives.

→ L'habitat écoresponsable est abordé dans les discussions. La Communauté de communes envisage-t-elle par exemple de créer un écoquartier ?

Cette proposition a été mise en avant. Mais il a surtout été question d'intergénérationnel. Avec le lycée en construction à Bourg-Archard, une concentration d'étudiants va arriver dans le territoire. À côté de cela, nous avons une population qui vieillit. C'est l'enjeu du PLUI, pour les prochaines années. Le parcours résidentiel n'est pas abouti. Les personnes qui vieillissent vivent dans des habitations avec parfois plusieurs chambres. Or, il n'y a pas d'offre de logements plus petits en centre-bourg, cela pour permettre aux gens de continuer à habiter dans le territoire, tout en ayant plus de services. Ce travail est à construire avec les différentes communes.

→ Y a-t-il des pistes pour que Roumois Seine se trouve, par ailleurs, une identité économique ?

Nous travaillons avec les formations du bâtiment. C'est quelque chose de flagrant : nous avons un tissu important d'entreprises qui travaillent dans ce secteur d'activité. Il y a également un enjeu dans la rénovation énergétique. Avec le lycée qui arrive, les entreprises du BTP travaillent notamment sur la consommation énergétique. Nous souhaitons nous servir de la construction de l'établissement pour développer cette économie.

→ Êtes-vous optimiste quant à l'application de pratiques plus vertueuses dans le secteur agricole ?

D'abord, nous avons une agriculture qui est toujours en lien avec le port de Rouen, à travers l'activité céréalière. Mais nous avons aussi d'autres



Vincent Martin, président de la Communauté de communes Roumois Seine Thomas Guilbert – archive

exemples, de vente directe et de circuits courts. Récemment, dans une ferme qui a été reprise à Cauverville, la personne a développé une chèvrerie et un point de vente. Nous jonglerons toujours entre deux agricultures. L'une travaille sur la proximité, il est question aussi d'alimenter les marchés locaux. Alors nous restons optimistes, d'autant que les exploitations pratiquent une agriculture de plus en plus raisonnée. Le monde agricole y est sensibilisé, en lien avec le syndicat d'eau, entre autres.

→ La mobilité semble être un vrai casse-tête. Quelles options reprenez-vous contre le tout-voiture ?

Nous avons déjà commencé à développer le Rezo Pouce. Les gens passent par le site de la Communauté de communes de Roumois Seine pour effectuer des déplacements de façon collégiale. Pour cette démarche de voiture partagée, nous allons encore poser des panneaux

jusqu'à la fin de l'année. Nous sommes en lien avec les EPCI [établissements publics de coopération intercommunale, NDLR] voisines, comme la Métropole de Rouen, pour travailler sur les aires de covoiturage et de rabattement dans le cadre de la ZFE [zone à faible émission, NDLR].

Deuxième option : en décembre, nous aurons de nouveaux horaires de trains. Dix s'arrêteront en gare de Thuit-Hébert, qui, d'ailleurs, est prête. Les travaux sont terminés. C'est une vraie plus-value. Je suis satisfait d'avoir clos en 2023 ce dossier qui a été ouvert par le maire de Thuit-Hébert en mai 1963 !

→ Quant au vélo, c'est visiblement plus compliqué.

Le plan mobilité est tracé. Les liaisons entre communes se construisent. Nous sommes sur un temps plus long. Nous nous sommes d'ailleurs aperçus que la prise de compétence est à

revoir. Pour faire naître ce type de projet, on a besoin d'un gestionnaire.

→ Dans le domaine des loisirs et des équipements, enfin, où avez-vous identifié des manques ?

D'abord, il y a une alternative, l'Établissement France Services et ses cinq antennes. C'est un succès. Nous avons vraiment maillé le territoire. Cela a même été repris au niveau du Département, c'est à valoriser. D'autre part, nous devons travailler à l'harmonisation sur la mise à disposition des équipements. Dans les anciennes intercos, c'était soit les communes, soit les Comcom qui mettaient des bâtiments à disposition. Notre objectif est de le faire dans le cadre du pacte fiscal et financier. Il doit être atteint au terme de la mandature. Ainsi, Roumois Seine récupérera les gymnases et les équipements périscolaires.

• Propos recueillis par Thomas Guilbert

EN BREF

📍 BOSROUMOIS

Atelier de poterie. L'ATPBR et la Maison de la Terre organisent plusieurs ateliers thématiques à la fin du mois d'août : mercredi 23, les pots à stylos ; jeudi 24, les bougeoirs ; vendredi 25, les renards. Pour enfants dès 6 ans et adultes. Horaires : 14-17h. Tarif : 23€ les 3 heures. Réservation : 06 15 63 24 64. Courriel : contact.atpbr@gmail.com.

Emploi animation. La commune recherche des adjoints d'animation pour assurer l'encadrement du temps du midi. Surveillance et animation de cour, surveillance dans le restaurant scolaire et encadrement sur les trajets-école-restaurant. Le poste est à pourvoir à compter du 1er septembre pour un an. BAFA apprécié. CV et lettre de motivation à déposer en mairie ou par mail secretariat-general@ville-bosroumois.fr.

📍 GRAND BOURGTHEROULDE

Expérience sensorielle. Mercredi 16 août à 14h30, venez vivre une

expérience sensorielle au Musée des Lampes Berger. Tarif de groupe : 3,50€ par personne. Réservation obligatoire au 02 32 13 53 69. Courriel : officedetourisme@roumoisseine.fr.

Cinéma en plein air. Samedi 26 août à 21h sur le parking de la salle des fêtes de Thuit-Hébert, projection d'Antoinette dans les Cévennes, un film de Caroline Vignal. Gratuit. Restauration sur place à partir de 19h.

Secours catholique. L'antenne du Roumois ferme sa boutique à partir du 15 juillet. Reprise le 2 septembre avec l'ouverture du vestiaire de 9 h 30 à 12 h.

Outil en Main. L'association l'Outil en Main, qui va initier les jeunes aux métiers du bâtiment à partir de septembre au CEREF, recherche des bénévoles. Il faut être artisan, ancien artisan ou passionné par les métiers manuels, et pouvoir s'engager sur une année scolaire, de 14 h à 17 h chaque mercredi. Contact : Pierre Lefebure 06 31 75 36 50.

Initiation à l'informatique. Besoin d'un accompagnement dans l'utilisation d'outils numériques (ordinateur, smartphone, tablette, Internet...) ? La médiathèque vous propose des rendez-vous tous les derniers vendredis de chaque mois pour résoudre vos soucis informatiques. Inscription auprès de France Services au 06 37 44 49 88.

📍 SAINT-OUEN-DU-TILLEUL

Escargots. Mercredi 30 août à 10h, découvrez l'élevage des Escargots des Fourneaux, avec dégustation. Tarif : 6 € (adulte) et 4€ (enfant). Réservation obligatoire au 02 32 13 53 69. Courriel : officedetourisme@roumoisseine.fr.

📍 PAROISSE NOTRE-DAME DU ROUMOIS

Messes. Samedi 29 juillet à 18 h 30 au Theillement. Dimanche 30 juillet à 9 h 30 à Saint-Ouen-de-Thouberville et 11h à Bourg-Archard.

Roumois Seine de demain

ts et les propositions pour esquisser l'avenir du territoire de la Communauté de communes de Roumois Seine. mobilité, puis les loisirs et les équipements.

Comment vivez-vous le territoire et comment voulez-vous le voir évoluer ? C'est globalement la question de fond que les élus de la Communauté de communes de Roumois Seine (CCRS) ont posée aux 70 habitants qui ont participé à la concertation citoyenne programmée les 2 et 3 mai 2023. L'objectif : affiner l'élaboration du Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI).

Ces citoyens ont réfléchi, avec 50 élus, sur la base de six thématiques : l'habitat, l'activité économique et l'emploi, les énergies renouvelables, l'agriculture et l'alimentation, la mobilité, puis les loisirs et les équipements. Après une première présentation des résultats aux élus en conseil communautaire, le 15 mai, les participants ont reçu, début juillet, un compte-rendu amendé de leurs échanges. En voici une synthèse, commentée par le président de la CCRS, Vincent Martin (lire l'interview ci-contre).

L'habitat

LES CONSTATS. Le vieillissement de la population vient le premier à l'esprit. « Roumois Seine est principalement un territoire de propriétaire », indique le rapport. Les participants en témoignent et constatent la faible offre locative dans le périmètre de la communauté de communes.

Ajoutée à cela, la vacance des logements s'est accrue en dix ans : 5,4 % des logements concernés en 2018 contre 3,6 % en 2008. Cela s'explique souvent par le coût des rénovations thermiques, pour lesquelles les aides sont parfois insuffisantes.

LES ORIENTATIONS. Élus et citoyens s'accordent sur la poursuite des projets immobiliers dans l'ensemble des communes. Cela passe d'ailleurs par la rénovation ou la réhabilitation de logements en zone urbaine, afin de « limiter l'artificialisation des sols ».

L'accent est mis sur la diversité des offres de logements, pour s'adapter au parcours de vie des habitants de tout âge. « Les élus constatent et partagent le souhait de promouvoir la mixité et le vivre ensemble, que l'on retrouve également dans la demande des habitants de diversifier les typologies de logements. » Les citoyens, quant à eux, souhaitent que les « habitats écoresponsables » soient privilégiés et approuvent la « densification urbaine », à condition, aussi, de préserver un « cadre de verdure ».

Activité économique



Roumois Seine envisage de créer de nouvelles aires de covoiturage et de renforcer les dispositifs existants. Thomas Guilbert

et emploi

CONSTATS. Le bassin économique du Roumois bénéficie de sa localisation près de l'autoroute A13 et des métropoles rouennaise et havraise. Ceci dit, les citoyens estimaient que les zones d'activités n'étaient pas toujours identifiées comme telles.

Le dilemme se situe du côté de l'emploi. L'ensemble des habitants travaille dans les agglomérations voisines. Le souhait des participants est d'« éviter le phénomène de territoire-dortoir ». Le territoire se cherche ainsi une « identité » économique qui la distinguerait des territoires voisins.

LES ORIENTATIONS. Les participants ont insisté sur la mise en place de « politiques d'incitation et d'accompagnement » à destination des nouvelles entreprises, en l'occurrence des « nouvelles filières ». Il est donc question de soutenir l'emploi local et les entreprises qui embauchent. Cela passe par le soutien aux commerces de centre-bourg, en évitant par exemple la transformation de cases commerciales en logements. Dans ce sens, les citoyens suggèrent de donner la priorité aux artisans, aux TPE (très petites entreprises) et aux PME (petites et moyennes entreprises).

Parallèlement, malgré quelques divergences, les élus

soutiennent la position des citoyens qui voient d'un œil critique l'activité logistique, « jugée trop consommatrice de foncier et menaçante pour le développement du commerce de proximité ». Cela signifie par ailleurs « mettre un frein à la création de surfaces commerciales extérieures ».

Énergies renouvelables

La question des énergies renouvelables est clivante. Les réunions ont notamment mis en lumière la complémentarité des diverses sources d'énergie, pointant notamment la difficulté de les implanter autant en centre-bourg qu'en zone rurale.

Sur la méthanisation, les débats dans le territoire ont eu un écho sur ceux des participants. « La méthanisation, tel qu'elle est pratiquée aujourd'hui, induit plusieurs problématiques avec, en premier lieu, la nuisance sonore, les odeurs, mais aussi des pratiques non vertueuses et irrespectueuses de l'environnement : accroissement des transports routiers et du bilan carbone ou encore impact sur la biodiversité. » Les citoyens préfèrent une « logique d'autoproduction d'énergie » dans l'exploitation concernée, l'unité de méthanisation devant être la plus isolée et la plus éloignée des habitations

possibles. Les élus, quant à eux, mettent l'accent sur de petites structures valorisant seulement les déchets agricoles.

Les citoyens estiment que la filière bois est la plus accessible et la plus utile au maintien de la biodiversité, car elle entre dans le cadre de la gestion forestière et peut permettre de valoriser les déchets du bois.

Du côté de l'éolien et du photovoltaïque, l'implantation de parcs est mal perçue. Participants comme élus préfèrent des aménagements individuels : « petit éolien » en zones éloignées des zones résidentielles ; pose systématique de panneaux photovoltaïques sur les nouvelles constructions publiques et industrielles.

Agriculture et alimentation

L'ÉTAT DES LIEUX. Élus et participants font le même constat : la profession d'agriculteur suscite également des débats au sein du territoire. « Il y a aujourd'hui une nouvelle population sur le territoire, notamment dans les centres-bourgs, qui donnent le sentiment de "vouloir habiter à la campagne", sans pour autant accepter de vivre en présence des agriculteurs. » Ceci dit, les citoyens ont l'impression d'une « présence massive des pesticides sur le territoire ».

LES ORIENTATIONS. Le premier objectif : « maintenir et préserver le foncier agricole », afin de préserver l'activité actuelle et, ensuite, de soutenir la diversification de l'agriculture et des pratiques émergentes. Il n'est pas seulement question de la filière biologique, mais aussi de l'agriculture dite « raisonnée ». Cela suppose entre autres de soutenir l'installation de jeunes exploitants agricoles.

En outre, les participants suggèrent un retour au paysage bocager, qui favorise la biodiversité. Pour accompagner les pratiques vertueuses, les discussions ont tourné autour de la consommation locale, des circuits courts, de sorte à éviter que la production du territoire se destine à l'« agro-industrie ».

Pour favoriser cette dynamique, il était question de créer un annuaire des producteurs à destination des consommateurs, de créer des partenariats avec les restaurations scolaires, de mettre en place des magasins de producteurs.

Du côté touristique, les élus ont proposé également de « développer le gîte à la ferme ».

Mobilité

L'ÉTAT DES LIEUX. Le constat est sans appel : la voiture est une « obligation » dans le territoire de Roumois Seine. La difficulté est d'identifier des modes de

transport alternatifs pertinents. Le covoiturage semble une piste qui met d'accord élus et citoyens. La question, néanmoins, implique de « faire évoluer les modes de vie pour développer les mobilités douces ». Cela a d'ailleurs fait rejaillir la question de l'entretien et de la sécurisation des voiries.

LES ORIENTATIONS. Le souhait a été émis de renforcer les transports en commun, notamment en réhabilitant la gare de Thuit-Hébert et en augmentant l'offre. Cela implique aussi le développement et la pérennisation des aires de covoiturage.

Les élus avouent la difficulté de développer la mobilité douce dans le territoire, notamment pour des raisons de sécurité en cas de partage des voies. Elle aurait sa pertinence sur des trajets courts entre communes et hameaux. Pour éviter de consommer du foncier, la construction du réseau cyclable pourrait même passer par la réhabilitation de « chemins de traverse » et le raccordement à un réseau de chemins touristiques.

Loisirs et équipement

Dans l'ensemble, les participants à la concertation approuvent les orientations envisagées par la CCRS : « Renforcer l'offre de services à la petite enfance dans le territoire, consolider et enrichir les équipements dédiés à l'enfance et à la jeunesse, améliorer le maillage de l'offre en équipements sportifs, culturels et de loisirs, renforcer la présence de résidences seniors ou de formes d'habitat alternatives adaptées, lutter contre la désertification médicale, puis encourager la création d'espaces de rencontre et de lien social ».

Pour remplir ces objectifs, les participants à la concertation insistent sur trois points : d'abord, le raccordement à la fibre pour les salariés du tertiaire en télétravail ; ensuite, l'attractivité du cadre de vie pour maintenir la population dans le territoire ; enfin, œuvrer à l'inclusion des personnes porteuses de handicap dans les équipements actuels et futurs.

La réflexion a porté sur les exigences en termes de qualité et de quantité de services à la population, au quotidien et à tout âge, rejoignant parfois les cinq autres thèmes étudiés. Les participants à la concertation ont, par ailleurs, soutenu le principe de développer les vies associative et micro-économique dans le territoire de Roumois Seine.

● Thomas Guilbert